



Condamné à payer et 3 mois de prison sursis

Par **Sandribe**, le **05/11/2020** à **15:27**

Bonjour j ai été condamné à payer des sommes que j avais détournée. Je viens de recevoir le jugement par huissier. Comment dois je faire pour payer ses sommes ? Dois je prendre contact avec la victime. ? Je n ai pas pris d avocat. Peux t il y avoir possibilités de payer en plusieurs fois ?

Par **Zénas Nomikos**, le **20/11/2020** à **15:02**

Bonjour,

[quote]

Comment dois je faire pour payer ses sommes ?[/quote]

Je vous conseille de prendre attache avec la victime directement ou avec l'avocat de la victime.

Références :

<https://www.maitretessier.com/victime-d-infraction-penale/recouvrement-des-dommages-et-interets-par-la-victime.html>

Par **P.M.**, le **20/11/2020** à **15:29**

Bonjour,

C'est peut être l'Huissier qui vous a signifié le Jugement qui est chargé du recouvrement, s'il a joint un commandement de payer...

Le créancier n'est pas forcé de vous faire crédit mais un arrangement peut être sollicité...